

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE LA COMMUNE DE METZERAL

Séance du lundi 29 décembre 2025

Sous la présidence de Madame Denise BUHL, maire, la séance est ouverte à 19 heures 30

Mme Denise BUHL

M. René SPENLE

Mme Charlotte WODEY

M. Jean MATTER

Mme Danielle TRAPPLER

M. Robert GEORGE

Mme Régine ZINGLE

M. Luc JAEGER

M. Laurent VUILLAUME

Mme Sophie JAEGLE VOGEL

Mme Muriel LANGE

M. Fabien GABIER

Absents excusés et non représentés : Mme Monique FLAMMAND
M. Christophe BATO

Absents non excusés :

Ont donné procuration :

Secrétaire de Séance : Mme Régine ZINGLE

Ordre du jour

1. Transfert du prêt relais en prêt amortissable

Point 01 – Transfert du prêt relais en prêt amortissable (D-2025-08-062)

Mme le Maire rappelle que la commune a contracté un crédit relais selon la délibération du 12 décembre 2022 (D-2022-12-089) d'un montant de 600 000,00 € auprès du Crédit Mutuel dans le cadre de la réhabilitation et l'accessibilité de la mairie.

Le taux d'intérêts était de 2,67 % et les frais de dossier s'élevaient à 600,00 €. Ce prêt relais est transformé en prêt amortissable à compter du 5 janvier 2026 au taux de 3,60 % sur 20 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE A L'UNANIMITE

- ✓ **DE SOUSCRIRE** un prêt amortissable d'un montant de 600 000,00 € auprès du Crédit Mutuel pour une durée de 20 ans avec un taux d'intérêts de 3,60 % et des frais de dossier s'élevant à 600,00 € comprenant deux ans de différé d'amortissement.
- ✓ **D'AUTORISER** Mme le maire à signer tout document afférent à cette délibération.

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 9 février 2026.

La séance est levée à 19h58

La secrétaire de séance,
Régine ZINGLE

Le Maire,
Denise Buhl